



TRIVAUBAN 2022

Epreuves contre-la-montre par équipe et relais

REGLEMENT

ARTICLE 1 : PRESENTATION

Le TRIVAUBAN 2022 est un événement organisé par le Besançon Triathlon. L'événement est constitué de deux courses enchaînant la natation, le cyclisme et la course à pied en contre-la-montre par équipe suivie d'une course en relais (un athlète par discipline).

Deux formats sont possibles :

- Format L (longue distance) : 2000 m de natation, 80 km de vélo et 20 km de course à pied ;
- Format M (moyenne distance) : 1500 m de natation, 40 km de vélo et 10 km de course à pied.

Cet événement est inscrit au calendrier des courses de la Fédération Française de Triathlon. Il se déroulera le dimanche 12 juin 2022 à la base nautique d'Osselle (Doubs).

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les épreuves en contre-la-montre et en relais sont ouvertes à toutes et tous, licenciés et non licenciés, nés en 2004 ou avant. Pour le relais M, les jeunes nés en 2006 et 2005 peuvent s'inscrire sous réserve qu'ils ne participent qu'à une seule discipline.

Les licenciés possédant une licence de la Fédération Française de Triathlon validée en 2022 et permettant la compétition (à l'exception des licences loisirs et dirigeants) devront obligatoirement la joindre à leur inscription.

Les non-licenciés devront présenter obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition de moins d'un an le jour de l'épreuve et s'acquitter d'un pass-compétition de 40€ pour le format L et de 20€ pour le format M. Pour le relais M, une licence valide FFN, FFC ou FFA remplace le certificat médical pour la discipline correspondante.

Les licenciés possédant une licence de l'ITU validée en 2022 devront joindre la licence originale en cours de validité portant le nom de la fédération et un pass-compétition.

ARTICLE 3 : LES EQUIPES

Pour les épreuves en contre-la-montre par équipe, la réglementation de la FFTRI s'applique, en particulier :

- une équipe est constituée de 3, 4 ou 5 coureurs.
- Les membres d'une même équipe portent une tenue identique (même couleur), y compris le bonnet de natation.
- Les équipiers d'une même équipe réalisent le parcours ensemble et peuvent s'entraider.

Pour le relais M : une équipe se compose de 3 athlètes (1 par discipline) ou 2 athlètes (l'un effectuant la natation et la course à pied, l'autre la partie cyclisme).

Pour chaque format, on distinguera 3 catégories :

- équipe féminine : composée uniquement d'athlètes féminines
- équipe masculine : composée uniquement d'athlètes masculins

- équipe mixte : composée d'athlètes féminines et masculins (au moins une fille et un garçon dans l'équipe). Une équipe sera classée en mixte si elle comporte au moins 1 fille et 1 garçon à l'arrivée.

Le nombre d'équipes est limité à 75 pour le format L et à 75 pour le format M.

Pour les épreuves CLM : aucun départ de l'aire de transition ne peut s'effectuer à moins de trois athlètes de la même équipe. Celle-ci se regroupe dans une zone de départ identifiée à la sortie de l'aire de transition. Lorsque l'équipe quitte cette zone, aucun autre athlète de cette équipe n'est autorisé à partir, il est mis hors course. A tout moment de la compétition, la tête de l'équipe doit être composée d'au minimum trois athlètes groupés. Ces trois athlètes doivent passer l'arrivée groupés. Le classement de l'équipe sera effectué sur la base du temps réalisé par le troisième équipier.

Pour l'épreuve relais, le passage de relais s'effectue dans l'aire de transition au niveau de l'emplacement par le passage de la puce.

ARTICLE 4 : INSCRIPTIONS

Les inscriptions par internet ouvriront le 1er mars 2022, et seront closes dès que le nombre maximum d'équipes sera atteint. S'il reste de la place, il sera possible de s'inscrire sur place avec une majoration de 10€.

Tarif des épreuves CLM par triathlète licencié FFTRI

- du 1er mars au 15 mai	Format L	65,00 €
	Format M	30,00 €
- du 16 mai au 12 juin	Format L	75,00 €
	Format M	40,00 €

Tarif de l'épreuve relais

- du 1er mars au 15 mai	45€ par équipe
- du 16 mai au 12 juin	60 € par équipe

Pour les triathlètes non-licenciés, il faut ajouter le coût d'un pass-compétition :

- 40 € pour la format L
- 20 € pour le format M

L'inscription comprend :

- Un dossard
- Un cadeau souvenir
- Une puce de chronométrage
- Des ravitaillements sur le parcours et une collation à l'arrivée
- L'assistance

Les puces de chronométrage sont à rendre obligatoirement. **Toute puce non rendue sera facturée 50€.**

Désistement d'un concurrent

En cas de blessure (attestée par un certificat médical), un concurrent pourra :

- soit demander le remboursement de son inscription, mais 10€ seront conservés par l'organisateur pour la gestion des frais de dossier. L'équipe devra quand même conserver au moins 3 athlètes pour le CLM et 2 pour le relais.
- soit proposer un autre concurrent qui le remplacera dans l'équipe (sans frais supplémentaire sauf éventuellement un pass-compétition)

Annulation de la course

En cas de force majeure, notamment intempéries incompatibles avec la pratique du triathlon ou décision des autorités publiques (motivée notamment par des raisons de santé publique ou de préservation de l'ordre public), les concurrents renoncent expressément à tout remboursement de leur droit d'inscription.

Pour toute annulation du seul fait de l'organisateur, ce dernier s'engage à rembourser chaque concurrent à hauteur de 85% du montant de l'inscription ou de proposer le report de l'inscription.

ARTICLE 5 : LES PARCOURS

Parcours natation

Le parcours natation comporte 2 tours avec une sortie à l'australienne.

Pour les épreuves CLM, les équipes partent toutes les 30". Chaque équipe se présentera au moins 10 minutes avant l'horaire de leur départ.

Pour le relais, le départ des nageurs est groupé.

Seul matériel autorisé lors de la partie natation : lunettes, combinaison néoprène (la combinaison est obligatoire si la température de l'eau est inférieure ou égale à 16°C et interdite si la température est supérieure ou égale à 24°C), **bonnet** (identique pour l'équipe et **non fourni**) et pince-nez.

Les concurrents ne doivent pas porter le dossard en natation.

Si l'eau est inférieure à 12°C, l'épreuve de natation sera annulée et remplacée par une boucle de course à pied.

Parcours vélo

Tous les concurrents effectuent la même boucle de 40 km, une seule fois pour le format M et deux fois pour le format L. Le dossard doit être visible derrière durant la partie vélo.

Le port du casque est obligatoire, jugulaire fermée.

Le drafting est autorisé entre les équipiers d'une même équipe mais il est interdit entre des équipiers d'équipes différentes et en relais. **Une distance de 12 m doit être respectée entre deux équipes différentes.**

Les routes ne seront pas fermées à la circulation : **le respect du code de la route est obligatoire.**

Aucune aide extérieure ne peut être apportée aux concurrents ; seule l'aide entre équipiers est autorisée.

Les vélos type Contre La Montre sont autorisés.

Parcours course à pied

Le parcours de course à pied de 5 km est composé de deux boucles (boucle du canal de 2km et boucle des étangs de 3 km).

Les concurrents du format L effectueront 4 fois le parcours soit 20 km

Les concurrents du format M effectueront 2 fois la parcours soit 10 km.

Le dossard doit être visible et porté devant.

Pour les épreuves CLM, une équipe doit être toujours composée d'au moins 3 coureurs. Si l'un de coéquipier est lâché pendant la partie course à pied, il pourra néanmoins terminer son épreuve.

Aire de transition

Les équipes peuvent s'organiser comme elles le souhaitent pour disposer leur matériel, en respectant l'espace qui leur est attribué. Les vélos doivent être fixés par la selle.

Les équipes doivent respecter les sens de circulation.

Les concurrents doivent impérativement respecter les horaires d'accès au parc pour y déposer leur matériel ou pour le retirer.

Ravitaillements

Des ravitaillements complets (solide et liquide) seront proposés sur la partie vélo (tous les 20km) et sur la partie course à pied (tous les 2,5 km).

Une collation plus substantielle sera proposée à l'arrivée.

Abandon

Tout abandon devra être signalé à l'organisation. Le concurrent devra alors remettre son dossard et sa puce de chronométrage à l'équipe de chronométrage sur la ligne d'arrivée.

ARTICLE 6 : LES HORAIRES

- **Retrait des dossards** : le samedi 11 juin de 17h à 18h ou le dimanche 12 juin de 7h à 10h sur la plage d'Osselle.

 - **Dépot du matériel dans l'aire de transition** :
 - entre 7h30 et 8h45 pour le CLM format L
 - entre 8h30 et 9h45 pour le CLM format M
 - entre 9h30 et 10h30 pour le relais

 - **Premier départ** :
 - Pour le format L : 9h puis toutes les 30 secondes selon l'ordre indiqué
 - Pour le format M : 10h puis toutes les 30 secondes selon l'ordre indiqué
 - Pour le relais : 10h 45
- Les équipes devront consulter la liste des horaires de départ affichée au retrait des dossards.
- **Mise hors course** :
 - 12h30 est l'heure limite pour qu'une équipe du format L ne s'élanche sur la 2ème boucle à vélo.
 - 14h30 est l'heure limite pour qu'une équipe du format L ne s'élanche sur la course à pied.

 - **Retrait du matériel dans l'aire de transition** :
 - A partir de 13h pour le format M et jusqu'à 15h
 - A partir de 14h pour le format L et jusqu'à 17h.

 - **Remise des prix** :
 - 14h : pour le format M
 - 16h30 : pour le format L

ARTICLE 7 : CHALLENGE DE LA MONTEE D'ABBANS

Pour les courses en contre-la-montre format L et M, un chronométrage de la célèbre montée jusqu'au village d'Abbans-Dessus (du croisement de la D 105 et de la D 107 jusqu'au centre du village) donnera lieu à un classement spécifique. Les meilleures équipes féminines, masculines et mixtes seront récompensées.

ARTICLE 8 : RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le Besançon Triathlon s'engage à réduire au maximum l'impact sur l'environnement lors de ses activités, en particulier sur cette épreuve.

Nous demandons à chaque concurrent d'appliquer des gestes éco-responsables à savoir :

- utiliser correctement les poubelles de tri mises à disposition sur le site durant l'épreuve
- privilégier l'usage des fontaines à d'eau plutôt que des bouteilles en plastique
- utiliser son propre contenant (gourdes et gobelets) pour les ravitaillements. Aucun gobelet jetable ne sera proposé.
- respecter les zones de propreté aux ravitaillements. Durant la course, tout participant pris en train de jeter un déchet au sol volontairement hors de ces zones sera disqualifié immédiatement.
- Utiliser son propre bonnet de natation.

ARTICLE 9 : DROIT A L'IMAGE

Chaque concurrent autorise expressément l'organisateur du TRIVAUBAN 2022 et ses partenaires à utiliser les images fixes ou animées, sur lesquelles ils pourront apparaître, prises à l'occasion de l'épreuve pour un usage spécifique à la promotion de l'épreuve pour l'édition présente ou les éditions suivantes.

ARTICLE 10 : RESPONSABILITE

L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile organisateur pour tout dommage généré du fait d'un manquement de l'organisateur.

Les concurrents sont couverts en individuel accident par l'assurance rattachée à leur licence FFTRI. Pour les autres, il vous appartient de souscrire votre propre individuelle accident.

Le matériel des concurrents reste sous leur entière responsabilité tout au long de l'épreuve. Il leur appartient de souscrire les assurances complémentaires éventuelles notamment pour les dégâts matériels.

ARTICLE 11 : RESPECT ET ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

L'organisateur se réserve le droit de modifier une partie du parcours dans le cas où les conditions extérieures remettent en question la sécurité des concurrents.

Les concurrents s'engagent à respecter les consignes sanitaires qui seront en mesure le jour de l'épreuve. Tout manquement pourra être sanctionné par une non remise du dossard ou une mise hors course.

La participation à l'épreuve implique l'acceptation complète du présent règlement.